

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**

### **1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial du produit: Rubber

Cette fiche de données de sécurité est valable pour les produits suivants:

Airpad, Airpad HTX, Airpad HTS 5553, Airpad LCS, Airflex, Pressure Strip, Airtech 1050\*, Airtech 1024, ARB 100, ARB 160, LRB 100, LRB 160, Airtech 1069, Airtech 4140\*, Airtech 4124, Silicone Seals

\* Contient SVHC-substance: Décaméthylcyclopentasiloxane.

### **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation générale: Gomme (durcis/non durcis)

### **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Nom de la société:

Airtech International, Inc.  
5700 Skylab Road  
Huntington Beach, CA 92647  
E-mail: [airtech@airtechintl.com](mailto:airtech@airtechintl.com)  
Site web: [www.airtechonline.com](http://www.airtechonline.com)  
Téléphone: +1 714.899.8100  
Service responsable de l'information:  
Téléphone: +1 714.899.8100  
E-mail: [airtech@airtechintl.com](mailto:airtech@airtechintl.com)

Airtech Europe Sarl  
Zone industrielle Haneboesch  
L-4562 Differdange  
Luxembourg  
Site web: [www.airtech.lu](http://www.airtech.lu)  
Téléphone: +352 582.282  
Service responsable de l'information:  
Téléphone: +352 582.282  
E-mail: [sales@airtech.lu](mailto:sales@airtech.lu)

Airtech Advanced Materials UK Ltd.  
The Causeway  
Broadway Business Park  
Chadderton, Oldham  
OL9 9XD United Kingdom  
Site web: [www.airtech-amg.co.uk](http://www.airtech-amg.co.uk)  
Téléphone: +44 161.947.1610  
Service responsable de l'information:  
Téléphone: +44 161.947.1610  
E-mail: [sales@airtech-amg.co.uk](mailto:sales@airtech-amg.co.uk)

Airtech Asia Ltd.  
No. 161 of Anyuan Rd  
Chagugang County  
Wuqing District  
301721, Tianjin, P.R. China  
Site web: [www.airtech.asia](http://www.airtech.asia)  
Téléphone: +86 22 8862 9800  
Télécopie: +86 22 8862 9900  
Service responsable de l'information:  
Téléphone: +86 22 8862 9800  
E-mail: [airtech.asia@airtechasia.com.cn](mailto:airtech.asia@airtechasia.com.cn)

### **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

**CHEMTREC EMERGENCY PHONE:**

**France: +(33)-975181407**

**Belgique (Brussels): +(32)-28083237**

**Luxembourg: +(352)-20202416**

**International: +1 703-741-5970**

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Produit non soumis à la classification et au marquage de risque.

### **2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquette (CLP)**

néant

## 2.3 Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance dont la concentration devrait être considérée comme toxique. Ces composés peuvent contenir des huiles d'hydrocarbures avec une teneur de > 0,1% en aromates, certaines résines, dithiocarbamates métalliques ainsi que des composés chlorés ayant révélé un effet cancérigène dans des essais sur des animaux. Ces composés n'ont pas été considérés de manière globale lors de l'évaluation de leurs effets sur la santé. Les informations disponibles en matière d'effets sur la santé de composés font référence aux ingrédients individuels contenus dans les différents composés. En général, les composés obtenus par chauffage et transformation peuvent contribuer à la dégradation du produit et à la formation de produits secondaires pouvant engendrer des risques additionnels.

Pendant la transformation, p. ex. la coupe, le sciage ou le ponçage, il peut se dégager des particules et de poussières.

Inhalation des poussières/particules: Propriétés nuisibles à la santé.

Pour les risques devant être pris en compte, voir Rubrique 7: Manipulation, Rubrique 8: Limites d'exposition et équipement personnel de protection, et Rubrique 11: Toxicologie.

Propriétés perturbant le système endocrinien, Résultats des évaluations PBT et vPvB:

| N°CAS    | Désignation                         | PBT/vPvB  | ED Homme | ED Environnement |
|----------|-------------------------------------|-----------|----------|------------------|
| 541-02-6 | Décaméthylcyclopentasiloxane (SVHC) | PBT, vPvB | Liste II |                  |

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

### 3.2 Mélanges

Spécification chimique: Article: Latex, silicone, non-silicone, fibreglass reinforced, non fibreglass reinforced, cured, uncured rubber products.

\* Composant figurant dans la liste: s'applique seulement à Airtech 1050, Airtech 4140

Composants dangereux:

| Identificateurs                | Désignation<br>Classification                     | Teneur |
|--------------------------------|---------------------------------------------------|--------|
| N°CE 208-764-9<br>CAS 541-02-6 | Décaméthylcyclopentasiloxane (SVHC)<br>non classé | < 5 %  |

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

Indications complémentaires: Contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: Décaméthylcyclopentasiloxane (PBT (Article 57d); vPvB (Article 57e))

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation: En cas d'inhalation de produits de décomposition, transporter la victime à l'air frais et l'allonger au calme.  
En cas de malaises respiratoires, administrer de l'oxygène. En cas de malaises, consulter un médecin.

Après contact avec la peau: Laver soigneusement avec de l'eau et du savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Contact avec les yeux: Rincer soigneusement les yeux avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Ingestion: Aucune voie d'absorption possible.  
En cas de dégagement de poussière: Rincer la bouche. En cas de malaises, consulter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En présence de températures élevées, il peut se former des produits de décomposition dangereux.  
Risque d'irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires.  
Pendant la transformation, p. ex. la coupe, le sciage ou le ponçage, il peut se dégager des particules et de poussières.  
Éviter une inhalation des poussières, car même inertes, elles peuvent perturber la fonction des organes respiratoires.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés: Poudre d'extinction, mousse, jet d'eau en aspersion, dioxyde de carbone.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable. L'incinération dégage une fumée nocive et toxique.  
En cas d'incendie, risque de dégagement de: Quartz ( $\text{SiO}_2$ ), traces d'hydrocarbures incomplètement brûlés, hydrogène, oxydes d'azote ( $\text{NO}_x$ ), formaldéhyde, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Indications complémentaires:

Évacuer la zone. Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau et les retirer si possible de la zone dangereuse. Neutraliser les vapeurs par l'emploi d'eau en brouillard. En cas d'incendie ne pas inspirer les fumées. Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques.  
À transformation ultérieure: Éviter toute formation de vapeur ou d'aérosol. Éviter la formation de poussière. Éviter toute inhalation et tout contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection approprié. Tenir toute personne non protégée à l'écart. Veiller à une bonne ventilation, notamment dans des locaux fermés.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.  
L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation: Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques.  
À transformation ultérieure: Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Éviter toute formation de vapeur ou d'aérosol. Éviter la formation de poussière. Éviter toute inhalation et tout contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection approprié. Tenir toute personne non protégée à l'écart. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection contre l'incendie et les explosions:  
Respecter les règles générales de prévention incendie.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:  
Conserver dans un endroit frais. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Protéger de radiations solaires. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Stocker à température ambiante.

Conseils pour le stockage en commun:  
Matières incompatibles: Bases fortes, acides forts, oxydants forts, combinaison sulfurique.  
Conserver à l'écart des aliments et boissons.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

| Type        | Valeur limite                                                           |
|-------------|-------------------------------------------------------------------------|
| France: VME | 0,6 mg/m <sup>3</sup> (Gomme, fumée; cyclohexane soluble)               |
| France: VME | 3,5 mg/m <sup>3</sup> (Valeur limite de poussière, fraction respirable) |
| France: VME | 7 mg/m <sup>3</sup> (Valeur limite de poussière, fraction inhalable)    |

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.  
Se protéger des effets des vapeurs et poussières (à transformation ultérieure): Utiliser une aspiration locale.

### Protection individuelle

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire: une protection respiratoire n'est pas nécessaire si la pièce est bien ventilée.  
À transformation ultérieure:  
En cas de dégagement de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire. La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!

|                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Protection des mains:                         | Recommandation:<br>Gants de protection conforme à la norme NF EN 374.<br>Type de gants: caoutchouc nitrile, néoprène (0,11 mm)<br>Période de latence: >480 min.<br>Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.                                                                                                 |
| Protection oculaire:                          | À transformation ultérieure (recommandé): Lunettes de protection conformes à la norme EN 166.                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Protection corporelle:                        | À transformation ultérieure (recommandé): Porter un vêtement de protection approprié.                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Mesures générales de protection et d'hygiène: | Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques.<br>Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.<br>À transformation ultérieure:<br>Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas inspirer les vapeurs. Ne pas respirer les poussières. |

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Cf. "6.2 Précautions pour la protection de l'environnement".

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                                                            |                                                               |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| État physique à 20 °C et 101,3 kPa                                         | Forme: solide                                                 |
| Couleur:                                                                   | différents                                                    |
| Odeur:                                                                     | inodore                                                       |
| Seuil olfactif:                                                            | Aucune donnée disponible                                      |
| Point de fusion/point de congélation:                                      | Aucune donnée disponible                                      |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:                     | Aucune donnée disponible                                      |
| Inflammabilité:                                                            | Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable. |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité: | Aucune donnée disponible                                      |
| Point éclair/plage d'inflammabilité:                                       | Aucune donnée disponible                                      |
| La température de décomposition:                                           | Aucune donnée disponible                                      |
| pH:                                                                        | Aucune donnée disponible                                      |
| Viscosité, cinématique:                                                    | Aucune donnée disponible                                      |
| Solubilité dans l'eau:                                                     | insoluble                                                     |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau:                                     | Aucune donnée disponible                                      |
| Tension de vapeur:                                                         | Aucune donnée disponible                                      |
| Densité:                                                                   | Aucune donnée disponible                                      |
| Densité de la vapeur:                                                      | Aucune donnée disponible                                      |
| Caractéristiques des particules:                                           | Non applicable                                                |

### 9.2 Autres informations

|                                    |                          |
|------------------------------------|--------------------------|
| Propriétés explosives:             | Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes:            | Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammabilité: | Aucune donnée disponible |
| Taux d'évaporation:                | Aucune donnée disponible |
| Indications diverses:              | Aucune donnée disponible |

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Cf. rubrique: Possibilité de réactions dangereuses.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées

### 10.4 Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de radiations solaires. Éviter la formation de poussière. Éviter toute formation de vapeur ou d'aérosol.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières incompatibles: Bases fortes, acides forts, oxydants forts, combinaison sulfurique.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Quartz (SiO<sub>2</sub>), traces d'hydrocarbures incomplètement brûlés, hydrogène, oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), formaldéhyde, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Effets toxicologiques:

- Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.
- Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.
- Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.
- Corrosion cutanée/irritation cutanée: Manque de données.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Manque de données.
- Sensibilisation respiratoire: Manque de données.
- Sensibilisation cutanée: Manque de données.
- Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.
- Cancérogénicité: Manque de données.
- Toxicité pour la reproduction: Manque de données.
- Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.
- Danger par aspiration: Manque de données.

### 11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien:

Le produit contient une substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

Autres informations:

Le produit ne contient aucune substance dont la concentration devrait être considérée comme toxique. Ces composés peuvent contenir des huiles d'hydrocarbures avec une teneur de > 0,1% en aromates, certaines résines, dithiocarbamates métalliques ainsi que des composés chlorés ayant révélé un effet cancérigène dans des essais sur des animaux. Ces composés n'ont pas été considérés de manière globale lors de l'évaluation de leurs effets sur la santé. Les informations disponibles en matière d'effets sur la santé de composés font référence aux ingrédients individuels contenus dans les différents composés. En général, les composés obtenus par chauffage et transformation peuvent contribuer à la dégradation du produit et à la formation de produits secondaires pouvant engendrer des risques additionnels.

### Symptômes

En cas d'inhalation:

L'inhalation de poussière peut causer une irritation des voies respiratoires. Les brouillards et vapeurs dégagés en cas de surchauffe peuvent avoir un effet irritant sur les voies respiratoires.

Autres symptômes: Toux, troubles respiratoires, vertiges, nausée, vomissement.

Après contact avec la peau:

Les produits de la décomposition thermique ou des aérosols peuvent provoquer des irritations.

Autres symptômes: Démangeaisons de la peau et odèmes (enflures).

Le produit en fusion peut provoquer de graves brûlures.

Après contact avec les yeux:

Les vapeurs de mise en oeuvre peuvent irriter les yeux. Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation mécanique aux yeux.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Le produit n'est pas biodégradable.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

### 12.7 Autres effets néfastes

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Code de déchet: 07 02 13 = Déchets plastiques

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

#### Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Ne pas enlever l'étiquette avant que le conteneur ne soit soigneusement nettoyé. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:  
néant

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:  
Non réglementé

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:  
néant

### 14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:  
néant

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement:  
La substance/le mélange ne présente pas un danger pour l'environnement sur la base des critères des règlements types de l'ONU.

Polluant marin - IMDG: non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Directives nationales - France

Aucune donnée disponible

#### Directives nationales - États-membres de la CE

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Aucune donnée disponible

#### Directives nationales - Grande-Bretagne

Code DG-EA (Hazchem): -

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Raison des dernières modifications:

Mise à jour d'ordre général

Service responsable de la fiche technique:

voir rubrique 1: Service responsable de l'information

Abréviations et acronymes:

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures  
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route  
CAS: Service des résumés chimiques  
CE: Communauté européenne  
CLP: Classification, étiquetage et emballage  
Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses  
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum  
DNEL: Dose dérivée sans effet  
EN: Norme européenne  
EQ: Quantités exceptées  
IATA: Association du transport aérien international  
IATA-DGR: Association du transport aérien international – Règlement sur les marchandises dangereuses  
IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac  
MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires  
PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique  
PNEC: Concentration prédite sans effet  
REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques  
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
SVHC: Substance extrêmement préoccupante  
TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses  
TSCA: Loi sur le contrôle des substances toxiques  
vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables

Cette fiche ne peut couvrir toutes les situations pouvant se présenter à l'utilisateur lors de la transformation. Chaque étape opérationnelle doit donc être examinée pour déterminer si des précautions supplémentaires s'imposent et lesquelles. Toutes les informations relatives à la santé et à la sécurité contenues dans cette fiche doivent être mises à la disposition de vos collaborateurs et de vos clients. Il relève de votre responsabilité d'exploiter ces informations pour rédiger des consignes d'utilisation appropriées et d'organiser des stages adéquats pour vos salariés.

Les conditions et les méthodes d'utilisation se trouvant hors de notre périmètre de contrôle, nous en rejetons toute responsabilité et déclinons expressément toute responsabilité civile pour l'utilisation du produit. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles ainsi qu'aux dispositions nationales et communautaires en vigueur. Toutes les indications et remarques sont faites sans aucune garantie concernant l'exactitude de l'information, les risques lors de l'application du produit ou les résultats de cette application.